



DNF
RH Conseil

Laure DENAIFFE

06.15. 87.16.13

contact@dnfrhconseil.com
www.dnfrhconseil.com

N° Siret : 83833781400019



Forts de 15 ans d'expérience RH dans tous types d'entreprises et d'une spécialisation en droit social, nous proposons un accompagnement sur mesure en direct ou en sous-traitance, de votre gestion RH.

Nous garantissons au quotidien la gestion réglementaire, juridique et sociale de vos collaborateurs.

Nous vous aidons à faire face aux problématiques RH liées à la stratégie et l'organisation de votre entreprise.

Notre valeur ajoutée vient de la simplification de votre gestion RH et l'apport de solutions et réponses adaptées à vos besoins et ce, dans le respect du cadre légal.

Notre approche repose sur une relation de confiance avec nos clients fondée sur la proximité, la transparence et la confidentialité.



DNF
RH Conseil

Agence de Conseil
&
Gestion RH

...AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- ◆ Simplification de votre gestion RH
- ◆ Audit et conseils RH sur le respect des obligations légales
- ◆ Accompagnement RH sur mesure : Solutions et réponses adaptées à vos besoins
- ◆ Gestion règlementaire, juridique & sociale actualisées

NOS ENGAGEMENTS

- ◆ Réactivité et disponibilité
- ◆ Proximité, transparence et confidentialité

NOS ATOUTS POUR RÉUSSIR

- ◆ 15 ans d'expérience RH dans tous types d'entreprises permettant d'être au fait de vos contraintes et besoins opérationnels
- ◆ Spécialisation en droit social individuel et collectif



NOUS VOUS AIDONS AU QUOTIDIEN DANS LA GESTION RH DE VOS SALARIÉS QUEL QUE SOIT L'EFFECTIF DE VOTRE ENTREPRISE

L'EMBAUCHE

Nous nous occupons des formalités d'embauche et des aspects juridiques obligatoires.

Lettre d'engagement, déclaration préalable à l'embauche, contrôle des autorisations de travail pour les salariés étrangers, contrat de travail...

LES RESSOURCES HUMAINES AU QUOTIDIEN

Nos conseils et notre gestion RH vous permettent de gérer vos salariés et leur évolution.

Évolutions et modifications contractuelles, gestion du temps et de l'activité, gestion de conflits, accompagnement au changement, procédures disciplinaires...

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

La rupture du contrat de travail doit se conformer à des règles légales, nous vous aidons dans la prise de décision et prenons en charge la formalisation.

Démission, fin de période d'essai, rupture anticipée de CDD, licenciement de tous types, rupture conventionnelle...

VOUS ÊTES PLUS DE 11 SALARIÉS ? PLUS DE 20 SALARIÉS ?

Vous devez alors répondre à des obligations légales. Nous sommes là pour :

- Vous conseiller et vous aider dans la mise en place des différents processus et documents obligatoires.

Règlement intérieur, mise en place de délégué(s) du personnel, l'accès aux représentants des salariés à la base de données économiques et sociales, régime de l'embauche obligatoire de personnes handicapées, ...

- Réaliser en cas de besoin des audits RH pour s'assurer du respect par votre entreprise des obligations légales.

EXPERTISE

- RESSOURCES HUMAINES

Maîtrise des différents aspects de la fonction RH tant opérationnelle que stratégique.

Définition et conduite de projets et processus RH.

- DROIT DU TRAVAIL

Maîtrise des règles applicables en matière de législation du travail : réglementaires, conventionnelles et jurisprudentielles

COMPÉTENCES

- Travail dans un environnement multi-sites et multi-conventions collectives.
- Accompagnement règlementaire, juridique et social.
- Capacité de négociation auprès de tous types d'interlocuteurs.

PUBLIC

Gestion de collaborateurs de tous statuts, du stagiaire au cadre dirigeant, quelle que soit la fonction occupée dans l'entreprise.

PARTENAIRES

Avocats spécialisés en droit social

